

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 avril 2026

---

PORTANT TRANSPOSITION DE L'AVENANT N°3 DU 25 FÉVRIER 2026 AU PROTOCOLE  
D'ACCORD DU 10 NOVEMBRE 2023 RELATIF À L'ASSURANCE CHÔMAGE - (N° 2633)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 64

**AMENDEMENT**

présenté par  
M. Clouet

-----

**TITRE**

Rédiger ainsi le titre :

« visant à instaurer de nouvelles inégalités de droits entre les salariés en fonction de leur âge ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, le groupe de la France Insoumise entend révéler le véritable objectif poursuivi par ce projet de loi.